

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 11 mars 2020

Covid-19 : point de situation dans l'Orne - 11 mars

Prise en charge de 2 cas confirmés dans l'Orne

Dans l'Orne, 2 personnes ont été testées positives au coronavirus Covid-19. Il s'agit des premiers cas confirmés dans le département. L'une est prise en charge au CHIC Alençon-Mamers (CHICAM), l'autre à domicile. A ce stade, leur état de santé n'est pas préoccupant.

Les mesures mises en œuvre

Dès confirmation, l'Agence régionale de santé de Normandie a engagé les investigations pour établir la chaîne de contamination, en lien avec la Cellule régionale de Santé publique France, le CHICAM et le Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins Normandie. Elle travaille à l'identification des personnes avec lesquelles les patients ont été en contact rapproché afin de prendre toutes les mesures utiles pour contenir les éventuelles transmissions du virus.

Le suivi des dites personnes contacts

Les proches ont été immédiatement contactés par l'ARS Normandie. Les « contacts rapprochés » se définissent comme :

- Les personnes ayant partagé le même lieu de vie
- Les personnes ayant été en face à face avec le malade, à moins d'1 mètre pendant plusieurs minutes du fait du risque de contamination au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion

Les personnes « contacts rapprochés » une fois identifiées sont appelées individuellement par l'ARS. Les personnes sont classées comme étant à risque faible, modéré ou élevé et il leur est demandé de surveiller leur température 2 fois par jour. Les personnes à risque modéré ou élevé sont placées en quatorzaine : il leur est demandé de rester à domicile pendant les 14 prochains jours.

Les éventuelles personnes contacts présentant des symptômes seront prises en charge par les établissements de santé désignés pour la prise en charge des patients.

Rappel des recommandations

Se protéger

Face aux infections, il existe des gestes « barrières » simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Se laver les mains très régulièrement.
- Tousser ou éternuer dans son coude.
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique.

Des dispositifs d'information :

- L'ARS réalise régulièrement des points d'information pour faire état de l'évolution de la situation.
- Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations concernant le nouveau coronavirus COVID-19, une plateforme téléphonique nationale est accessible gratuitement au **0 800 130 000**.
- Des sites internet officiels : [Site du gouvernement](#) , [Site du Ministère des solidarités et de la santé](#) , [Site de Santé publique France](#).

Contact presse Préfecture de l'Orne : 02 33 80 62 60 – pref-communication@orne.gouv.fr

Contact presse ARS de Normandie : Hélène MULLER Tél. : 02 31 70 97 63 - ars-normandie-communication@ars.sante.fr

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le média sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés ⇨ ars-normandie-juridique@ars.sante.fr